



Montcaret

Bulletin municipal—Edition N°1-2020

Sommaire

Enfance et jeunesse
(p.2)

Ça nous concerne (p.2)

Zoom sur la commune
(p3)

En cours et à venir
(p.4)



Horaires Mairie-

Lundi-Mardi-Jeudi-
Vendredi de 9h00 à
12h00 et de 14h00 à
17h00

Mercredi de 9h00 à
12h00

Mairie de MONTCARET

Tél : 05.53.58.60.06

@ : mairie-montcaret@wanadoo.fr

L'équipe de rédaction

Thierry LANSADÉ
Claude FEUILLET
Marie-Pierre POUGET
Patrick RAIMBAULT
Marie-Catherine ROHOF

Le mot du maire

Chères administrées, chers administrés.,

En cette période sanitaire très préoccupante et inédite, j'espère que vous allez bien. Je souhaite tout d'abord vous remercier pour la confiance renouvelée à mon équipe et moi-même lors des élections du mois de mars. Nous nous emploierons à réaliser les projets présentés dans notre programme.

Je salue amicalement les anciens élus qui n'ont pas choisi, pour des raisons diverses de poursuivre à mes côtés, pour les six années à venir. Merci à tous pour le travail accompli et bienvenue aux nouveaux élus qui nous ont rejoints. Pour vous et avec vous, ensemble, nous travaillerons pour l'avenir de Montcaret.

Je voudrais également remercier les agents municipaux qui pendant la difficile période que nous venons de connaître, ont souhaité maintenir les services malgré, certainement, des appréhensions et des craintes. Cela nous a permis, entre autres, de nous porter volontaire pour l'accueil des enfants de soignants, et ce pour tout le canton. Ainsi, nos écoles n'ont quasi jamais été fermées.

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont subi ou subissent cette pandémie, notamment tous les acteurs économiques de notre territoire ainsi que le monde associatif. Nous devons privilégier la production et la consommation locales.

À l'issue, j'espère que nous serons plus forts, plus solidaires, prêts à rebondir, tous en train de préparer l'avenir.

Vous le savez, vous pouvez compter sur notre bienveillance, nous restons à votre écoute. Alors continuons ensemble et prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent. Bel été.

Avec mes sentiments dévoués.

Jean-Thierry LANSADÉ



Enfance et jeunesse

Réouverture de l'Ecole

L'école de Montcaret a accueilli dès le 02 avril 2020 les enfants des personnels soignants en présence des personnels municipaux et des professeurs des écoles. Cette continuité du service public d'éducation a pu se faire grâce à la ténacité de nos secrétaires pour trouver des masques, du gel hydro alcoolique, et lingettes désinfectantes..., nous les en remercions.



Ça nous concerne



USTOM (Union des Syndicats de Traitements des Ordures Ménagères)

À partir du 15 juin et jusqu'au 15 septembre 2020, l'USTOM met en place une collecte toutes les semaines, au jour habituel, pour les ordures ménagères. Il s'agit des bacs verts. Le nombre de levées dans votre forfait (dix-huit) reste inchangé, pensez à le suivre. Depuis le mois de mars, le nombre d'emballages recyclables à mettre dans le bac jaune a augmenté. Si votre contenant n'est plus assez grand, vous pouvez demander un changement de bac pour passer de 240 à 340 litres ou en commander un second de 240 litres. Il faudra remplir le formulaire de changement de situation à la mairie. Pour le bac jaune, les levées ne sont pas comptabilisées.



Brûlage des végétaux

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit en Dordogne du 01 mars au 30 septembre afin de limiter la pollution de l'air et prévenir les risques d'incendie (arrêté préfectoral en date du 05/04/2017). Pour information, les déchèteries de Gensac, de Saint-Magne de Castillon et de Pineuilh acceptent les végétaux.

Bibliothèque

Période Estivale : ouverture de la Bibliothèque le jeudi après-midi par quinzaine de 15h00 à 18h30.

Communiqué ARS (Agence Régionale de Santé) sur le Moustique Tigre

Vous trouverez sur le site de la commune le communiqué de presse de l'ARS concernant le Moustique Tigre implanté en Dordogne depuis 2005.

La documentation est également consultable en Mairie.



Infos Métiers

Dans le cadre d'un plan de recrutement dans les métiers des travaux publics, le centre Cadillac Formation, en partenariat avec des communes (de la CDC Montaigne Montravel et Gurson) réalise prochainement des chantiers de formation proche de chez vous.

Ce dispositif, financé par la région Nouvelle Aquitaine, permet aux candidats de valider un titre professionnel (CAP) en lien avec les postes à pourvoir.

Si vous cherchez un emploi durable et vous êtes intéressé par les activités de travaux publics (H/F), contactez votre mairie ou nos services pour intégrer nos équipes.



Zoom sur la commune

Confection des masques

Suite aux évènements subis, la Mairie a fait appel aux bonnes volontés de la commune afin de confectionner pour chaque administré, un masque en tissu.

Nous tenons à remercier Mme BOUILLON, Mme BRUT, M. et Mme DEVIER, Mme FAUCHÉ, Mme ROUCHEY-ROLLE et Mme TAILLANDIÉ pour leur investissement bénévole et le temps passé pour la confection de ces masques. Nous n'avons pas pu applaudir, ensemble, les personnels nécessaires à la gestion de la crise mais aujourd'hui nous pouvons les féliciter pour leur engagement et leur courage.

Elections Municipales Mars 2020

Le Conseil Municipal de Montcaret, élu au premier tour des élections, juste avant le confinement, s'est réuni les 27 mai et 05 juin 2020 pour procéder aux différentes élections et répartitions des fonctions.

Jean Thierry LANSADÉ, Maire sortant a été réélu Maire.

Ont été élus adjoints au Maire

Jean Luc FAVRETTO - Colette LAGORCE - Patrick RAIMBAULT - Marie Catherine ROHOF.

- Les 14 conseillers se sont répartis dans les 7 principales commissions municipales. Le Maire est de droit membre de toutes les commissions. Ces commissions sont :



Les FINANCES ;

LA VIE SOCIALE comprenant (les ASSOCIATIONS, la BIBLIOTHEQUE, le LIEN SOCIAL, les FESTIVITES et la CULTURE) ;

La COMMUNICATION comprenant le BULLETIN municipal, le Site INTERNET, autre communication interne et externe) ;

ENFANCE-JEUNESSE-ECOLE ;

Le CIMETIERE gestion, entretien...

La SALLE des FETES (gestion) ;

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME comprenant (PLUI, VOIRIE- RUES et FOSSES - TRAVAUX ET BATIMENTS, ESPACES VERTS – ASSAINISSEMENT) ;

Les délégations à la SECURITE (Défense, Pompiers, PCS : plan communal de sauvegarde).

- Lors des élections MUNICIPALES ont également été élus les **représentants dits Communautaires (CDC Communauté De Communes Montaigne-Montravel- Gurson)** :

Jean Thierry LANSADÉ – Marie Catherine ROHOF – Jean Luc FAVRETTO –Hélène DONADIER suppléant : Jean Luc RABOISSON.

11 Conseillers de la commune, en titulaires ou/et suppléants sont inscrits dans les 8 commissions de la CDC.

- 10 conseillers représenteront les intérêts de la commune dans les **syndicats intercommunaux** :

Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24,)

Syndicat Mixte des Eaux (potables) en Dordogne (SMDE),

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS),

L'Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères (USTOM).

La liste des membres des commissions municipales, communautaires et syndicats intercommunaux est disponible sur le site de la commune et en mairie.

Le Conseil Municipal se réunit en session ordinaire une fois par mois (sauf en août).

Le Maire et ses adjoints se réuniront au moins une fois par semaine.

Pour prendre contact avec un membre du Conseil, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.



En cours et à venir

Point Travaux Salle des Fêtes



Avec le confinement se sont arrêtés les travaux de rénovation de la Salle des Fêtes.

Le confinement a marqué la fin des « destructions » intérieures et quelques travaux de maçonnerie de gros œuvre.

Le déconfinement, d'abord partiel et depuis le 22 juin quasi-total, marque la reprise des travaux par l'ensemble des corps de métiers.

Une réunion de chantier à laquelle participent des membres de la commission travaux se réunit une fois par semaine.

La salle des fêtes ne devraient pas être mise à disposition du public avant la fin de cette année.



Festivités locales et Cantonales

En raison de la pandémie de COVID-19, la fête cantonale à Villefranche de Lonchapt du 26 juillet 2020, la fête locale de Montcaret les 1er et 2 août 2020, les portes ouvertes des Ateliers d'Artistes de Montcaret en juillet 2020 et la fête de la Rivière à Lamothe-Montravel de juillet 2020, sont annulées.

Rendez-vous le 27 juillet 2021 pour la prochaine fête cantonale.

Notre Patrimoine

La fontaine du Font du Rat

Récemment la fontaine de la Font du Rat a été nettoyée par les agents municipaux et M. Jean-Luc Raboisson, élu. Un lieu agréable à découvrir à vélo ou à pied.



Chemins ruraux :

Un chemin rural au lieu dit Bouty a été réhabilité par un riverain, nous saluons l'initiative.



Agence Postale Communale

Fermeture de l'Agence Postale du lundi 6 juillet au samedi 25 juillet 2020 .



Etat Civil Nous n'avons pas pu accompagner nos amis ou connaissances jusqu'à leur dernière demeure, nous adressons aux familles nos sincères condoléances.

Félicitations aux parents des petits Montcaretois nouveaux nés.

En application du RGPD, pour publier un nom dans le bulletin municipal nous devons détenir l'autorisation de la famille ou des personnes nommées. Si vous souhaitez que cette rubrique continue à exister dans le journal de la commune, n'hésitez pas à le faire savoir au secrétariat de la Mairie afin de publier les naissances, mariages et décès d'un membre de votre famille.